

## **Bref compte rendu du Conseil Scientifique du 22 mars 2016**

1) **Informations** du Président et du Vice-Président du Conseil Scientifique  
Nous accueillons les nouveaux élus doctorants qui se présentent.

Le président annonce la visite de Thierry Mandon en Lorraine vendredi 25 mars pour le lancement de l'I-SITE LUE (Lorraine Université d'Excellence), une rencontre les 7 et 8 avril prochains à Metz pour une conférence intergouvernementale franco-allemande; des rencontres sont prévues avec ISFATES et le Cfalor.

Evocation des dossiers en cours : la sélection en master (un CNESER le 18 avril), la manifestation d'intérêt sur islam et radicalisation, la loi sur le numérique.

### **Question, par les élu.e.s obstiné.e.s sur les violences policières contre les étudiants à Metz :**

Le président indique que le lieu où elles se sont produites est extérieur au domaine de l'Université, que c'est le préfet qui a pris la décision, que tout cela est regrettable, mais que la vidéo qui a circulé ne montre qu'un extrait : les forces de l'ordre avaient prononcé trois sommations restées vaines (du reste, il n'a pas été demandé aux personnes présentes de se disperser, mais seulement de quitter le pont pour ne pas entraver la circulation), qu'il n'y avait pas que des étudiants d'ailleurs.

Le président ajoute qu'il faut préserver la sécurité des étudiants et que de ce fait il peut y avoir des situations où on est obligé de faire appel aux forces de police, ainsi, lors d'élections récentes, des étudiants ont failli en venir aux mains : ce n'est pas le rôle des personnels présents d'intervenir. Par ailleurs, il va de soi que les étudiants peuvent disposer de salles pour se réunir, pourvu qu'ils respectent les procédures de réservation. Enfin, le président indique qu'il répondra à une question posée par une organisation syndicale [réponse dont on connaît la teneur entre temps, et qui n'a pas déçu que l'organisation syndicale qui l'a reçue laquelle attend toujours la réponse à sa réaction : nombreux sont ceux et celles qui ont été choqué.e.s par la brutalité des policiers et que les propos du président inquiètent plus qu'ils ne les rassurent.]

2) Compte rendu du CS du 26 janvier 2016 approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

3) Avis sur la composition du conseil scientifique de la MSH

Mme S. Camet, la directrice de la MSH présente la liste proposée au vote qui est approuvée à l'unanimité moins un refus de vote.

4) Informations sur la contractualisation 2018-2022

Discussion sur le périmètre des Ecoles Doctorales, qui est loin d'être consensuel ; certain.e.s élu.e.s regrettent que le CS n'ait pas été véritablement éclairé sur cette question et qu'il n'y ait pas eu de débat. Ce qui avait été présenté comme prévisionnel lors du vote au dernier CS s'avère décisif au bout du compte.

Eléments de réponse : le changement s'imposait car depuis la création de l'UL, les périmètres des ED n'auraient pas changé, alors que tout le reste a bougé [?]; la nomenclature des masters impose également cette modification. Il faut donc également prendre en compte l'évolution des textes réglementaires (ce qui ne répond pas à la question de l'absence de débat).

Est soulevée la question de l'interaction de l'ED avec les collègiums et les pôles.

D'ici début juillet, tous les dossiers des laboratoires auront fait l'objet d'une « expertise » (pour accompagnement et soutien) par deux membres du CS.

5) Avis sur les propositions de classement et de financement des dossiers de l'appel à projets Université-Région 2016

Entre temps, les résultats ont été transmis aux intéressés.

6) Avis sur les propositions de classement et de financement des dossiers de l'appel à projets PEPS Mirabelle 2016

La discussion porte longuement sur la méthodologie à adopter, l'enveloppe disponible étant bien insuffisante. Pour résumer : les conseillers sont face à un choix cornélien : diminuer les sommes attribuées pour tout le monde ou refuser des projets. La première solution l'emporte malgré 4 voix contre (dont l'un d'entre nous) et une abstention.

7) Avis sur la création de l'équipe-projet commune INRIA-CNRS-UL « SPHINX » au sein du laboratoire IECL

Unanimité pour.

Maxime Amblard  
Françoise Willmann  
éluEs obstinéEs